



# Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 28 janvier

## L'écharde dans le pied de la régionalisation

La direction présente enfin au CSE son projet de régionalisation, un an après l'annonce de ce projet stratégique majeur, qui vise à inverser le modèle de France 3 pour aboutir à 13 chaînes régionales.

Mais cette présentation tant attendue est parasitée par le contexte social très tendu, alors qu'un mouvement de grève touche le réseau régional depuis 11 jours.

Dans cette histoire, par son entêtement aveugle et particulièrement hors-sol, la direction du réseau a perdu beaucoup de son crédit et montré qu'elle est loin de l'agilité qu'elle revendique pour les salariés.

Vu son incapacité à donner du sens et à générer de la cohésion sur un simple projet d'allongement de tranche, tous les doutes sont permis quant aux phases suivantes de la régionalisation, dont on comprend qu'il va s'agir d'un big bang, à lire les pistes avancées par la direction dans le document qu'elle présente aujourd'hui.

Comment la direction entend-elle entrainer les collectifs, les convaincre, rétablir la confiance et leur donner envie, alors qu'elle vient de faire tout le contraire au cours des dernières semaines, en montrant qu'elle était incapable de mettre en œuvre une méthode de projet, celle des accords de mai 2019 et QVT.

Cette lourde responsabilité est partagée avec la présidente de France Télévisions qui a montré qu'elle était plus préoccupée par son cap stratégique et le calendrier politique que par la santé des salariés.

Nous le réaffirmons ici : si nous sommes – et de longue date – de fervents défenseurs de la décentralisation de France 3, nous n'accepterons pas qu'elle se fasse au prix de la santé des salariés. Cela implique nécessairement des projets qui donnent du sens au travail, aussi bien en termes de conditions de travail que de qualité de celui-ci ; cela implique une prise en compte de la parole des salariés, qui seront les forces vives de ce développement ; cela implique enfin, quelle que soit la trajectoire budgétaire mortifère imposée par la tutelle, des moyens adéquats pour développer les médias régionaux en respectant les principes que nous venons d'énoncer.

Si ces conditions ne sont pas réunies, vous trouverez la CGT sur votre chemin.

Le 28 janvier 2021